

ProFormations ausculte et certifie les institutions de formation

QUALITÉ

La certification constitue une garantie de qualité pour les utilisateurs

OFPC - Bernard Dumont

Les écoles, associations, groupements actifs dans le domaine de la formation continue doivent répondre à des normes de qualité. Cela leur permet, entre autres, de toucher des subventions et de permettre à leurs étudiants d'accéder aux aides financières telles que bourses ou chèques de formation. Des instances de certification, sous le contrôle du Service d'accréditation suisse, sont donc chargées de vérifier que ces institutions de formation répondent bien aux critères de qualité du label qu'elles revendiquent. A Genève, la structure ProFormations délivre des labels correspondant à trois normes de qualité: eduQua pour les institutions de formation continue, AOMAS pour celles qui s'occupent des mesures actives d'insertion dans le marché du travail et ARTISTIQUA, une certification cantonale genevoise pour les institutions d'enseignement de la musique, de la rythmique, de la danse et du théâtre. Le champ d'action de ProFormations ne se limite pas à Genève. Sa dizaine d'auditeurs et auditrices, tous professionnels reconnus du monde de la forma-



Cours donnés dans le cadre d'une formation continue. Que des organismes de certification, comme ProFormations à Genève, contrôlent et accréditent les institutions de formation, est un gage de sérieux pour les étudiants. (PHILIPPE KRAUER)

tion, travaillent - à temps partiel - dans toute la Suisse romande.

eduQua, la norme la plus utilisée

EduQua est le label suisse de qualité spécifique aux institutions de formation continue. Pour ProFormations, cela représente 182 dossiers à suivre,

puisque la certification est valable trois ans et doit être renouvelée. La procédure repose d'abord sur l'examen d'un dossier fourni par l'institution.

Les candidats à la certification doivent fournir des informations détaillées prouvant qu'ils répondent bien aux six critères de qualité du label. Les formations doivent satisfaire les

besoins du marché en général et des clients en particulier. Les acquis doivent être solides et durables. Les conditions contractuelles - accès, contenu, durée, méthode, retrait, diplôme, etc. - doivent être clairement communiquées. L'environnement de la formation, durée, nombre de participants, doit être adapté. Les formateurs doi-

vent être compétents et au courant des développements récents de leur discipline. L'institution doit se soucier de développer la qualité de ses prestations.

De l'aide pour les institutions

Pour aider les institutions à réaliser leur dossier de certifica-

Du nouveau en management

INFORMATION Mercredi 16 septembre, de 12h30 à 13 h 30, la Cité des métiers et de la formation accueille une séance d'information sur une nouvelle formation en Management de projet appliqué (MPA). Il s'agit d'une formation en emploi, se déroulant un jour par semaine (le vendredi) de fin 30 octobre à mai 2010, à la Haute école de gestion (HEG) de Genève. Programme complet sur <http://campus.hesge.ch/mpa/>
→ Cité des métiers et de la formation
6, rue Prévost-Martin,
1205 Genève
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (fermé le jeudi 10 septembre).

tion, ProFormations organise des séances mensuelles d'information - gratuites - dans les locaux de l'OFPC. La démarche de certification y est expliquée, ainsi que la façon de constituer son dossier.

Si ProFormations s'adresse aux institutions de formation, c'est afin de valider le respect d'exigences de qualité et d'offrir au public une garantie dans le choix de sa formation. «Il reste cependant beaucoup à faire dans le domaine des normes, relève Hélène Royant, responsable de ProFormations. Le e-learning, l'enseignement à distance, le suivi individualisé par moyens électroniques attendent encore leur norme de qualité.»

→ Renseignements

<http://www.ge.ch/proformations/>
<http://www.eduqua.ch/>